



FERC-SUP CGT Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3,
Université Paris Diderot P7, Université Paris 13
SNTRS-CGT section des Grands Moulins, SNTRS-CGT ANR,
FERC-SUP CGT Inalco

PRES et IDEX : démantèlement des établissements universitaires parisiens.

Le projet présenté par le *PRES Sorbonne Paris Cité* à l'appel d'offres des initiatives d'excellence (IDEX 2) dans le cadre des *Investissements d'avenir*, a finalement été sélectionné par un jury international composé d'universitaires et de représentants du monde socio-économique.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le contexte de la RGPP, de la LRU et des RCE, et plus généralement, du démantèlement du service public d'enseignement supérieur et de recherche engagé depuis quelques années.

Ce projet organise la création d'une "Université unifiée" regroupant les 8 établissements participant au PRES. Celle-ci devrait voir le jour à l'horizon 2016.

Un projet élitiste et anti-démocratique

Cette initiative a été élaborée dans la plus grande confidentialité sans qu'aucune consultation n'ait été organisée ni au niveau des instances, ni dans les différentes composantes des différents établissements membres du PRES. L'IDEX étant une "*compétition de haut niveau, arbitrée par un jury d'une grande indépendance*" il était, soi-disant, important de ne pas divulguer les "*bonnes idées*" qui auraient pu avantager nos « concurrents ».

Même les membres du Conseil d'Administration du PRES n'ont eu droit à aucune communication autre qu'orale, de peur de "fuites", ce qui ne les a pas empêchés de voter, dans leur très grande majorité, un projet dont ils ne connaissaient presque rien !

Le PRES définit dans le projet IDEX un "périmètre d'excellence" qui drainera la majorité des fonds affectés (80% des financements pour 35% des enseignements et laboratoires selon la première version de l'IDEX).

Que deviendront tous les collègues et étudiants qui ne seront pas dans ce périmètre de l'IDEX ?

Quel sera le prix de l'excellence ? L'idée est bien d'ouvrir des filières "d'excellence", avec des droits d'inscription libres et chers, excluant les étudiants les plus modestes, à l'image de ce qui se passe à Sciences-Po, établissement leader dans l'élaboration de l'IDEX.

Un projet qui bafoue les principes fondamentaux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le bureau du PRES et les Présidents d'établissement qui le composent, ont désormais intégré que l'enseignement supérieur et la recherche étaient entrés dans un modèle économique concurrentiel au mépris de toutes les valeurs fondant le service public. Pour faire passer la pilule on assigne comme l'une des responsabilités du projet d'assurer "la cohésion sociale" mais il ne s'agit là que de formules creuses qui cachent mal la véritable volonté d'éliminer les formations les moins "rentables", celles jugées les moins "performantes" et de faire au passage des économies d'échelle. C'est l'abandon de la prise de décisions collégiale

et démocratique au sein d'instances élues et représentatives de tous les personnels, on passe à une "gouvernance forte et ressermée".

C'est l'aboutissement de la réforme de l'Enseignement supérieur et de la Recherche telle qu'elle a été réalisée avec la LRU. Au nom d'une bonne "gouvernance" ce sera désormais un petit nombre d'initiés qui prendront les décisions en bons managers.

L'IDEX a pour corollaire la création de la SATT, Société d'Accélération de Transfert de Technologies,

société de droit privé ayant pour actionnaires la Caisse de Dépôts, les établissements et des partenaires (CNRS, Inserm...) qui a pour but la

promotion et la valorisation des programmes d'innovation (on ne parle plus de recherche !) portés par les établissements membres du PRES.

L'Université "unifiée", un monstre institutionnel

Depuis des années l'existence des classements, notamment celui de Shanghai, est devenue un argument politique justifiant la destruction du service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au profit d'une nouvelle organisation soumise à une vision libérale et mercantile.

Malheureusement elle a semble-t-il également obscurci le cerveau de nombre de présidents et d'universitaires qui croient bon de pousser avec zèle le modèle toujours plus loin pour espérer figurer dans ces classements à de meilleures places, sans pour autant mesurer l'ineptie d'une telle démarche.

Avec 120 000 étudiants inscrits, 13 550 personnels enseignants et administratifs, l'Université "unifiée" deviendra un monstre institutionnel.

- Fusion et mutualisation d'enseignements, de filières, de laboratoires, de services, entraîneront inmanquablement des disparitions de postes. Pour exemple, la création de l'université de

Strasbourg par fusion de trois universités a eu pour conséquence la disparition de 70 emplois de contractuels, un accroissement de la charge de travail et la dégradation des conditions de travail.

- Les droits d'inscription risquent d'exploser au nom de l'excellence, l'usager deviendra de plus en plus un "client".
- La gestion des formations et de la recherche par appels à projet va se généraliser, au gré des besoins du "monde socio-économique" entraînant notamment plus de précarité pour les personnels et les chercheurs
- Que deviendront les "petits" établissements : l'Inalco, l'EHESP, l'IPGP ?

Ces établissements ont des missions bien spécifiques comme l'apprentissage des langues orientales, des métiers de la santé publique ou la recherche en physique du globe... Sont ils appelés à disparaître ?

IDEX et PRES remettent en cause

- **La liberté et l'indépendance de l'enseignement et de la recherche**
- **Les statuts de fonctionnaire d'État pour les personnels**
- **L'égalité des conditions d'accès à l'enseignement supérieur des étudiants**
- **Le fonctionnement démocratique des établissements avec des représentants élus dans les instances décisionnelles**

C'est bien la fin des missions de service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui est planifiée.

J'adhère à la FERC-Sup CGT, La CGT dans l'Enseignement Supérieur

Nom : Prénom :

Grade : Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Tél. : Portable : E-mail :

Bulletin à retourner à : la FERC-Sup CGT – case 544 – 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX
tél : 01.48.18.82.68 – fax : 01.49.88.07.43 – ferc-sup@ferc.cgt.fr - site : www.ferc-sup.cgt.fr